

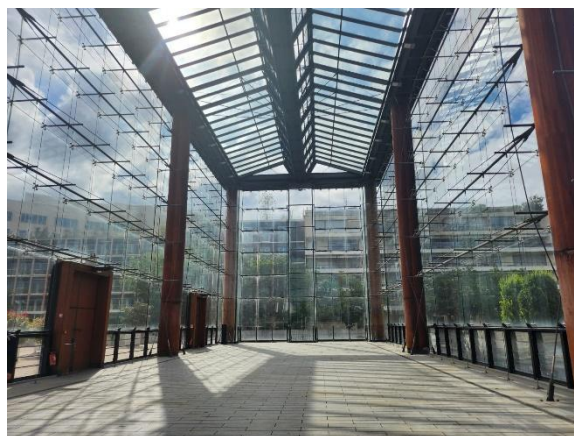
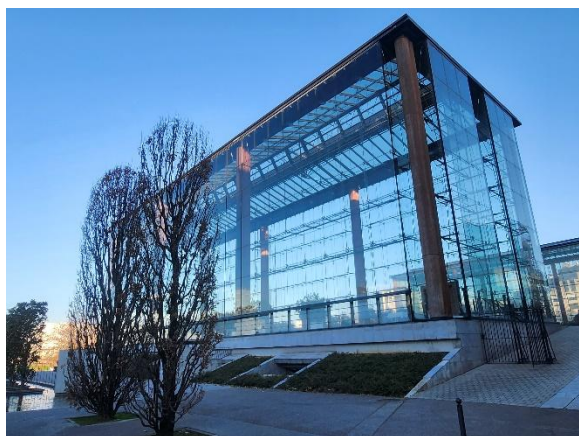


Association Déstructuralisme Figuratif

5, avenue des Lys, 93370 Montfermeil
Tél. 09 54 46 27 39 / Port. 06 16 97 16 47
contact@df-artproject.com / www.df-artproject.com
No. RNA : W932010819
No. Siren : 852 739 465
No. Siret : 852 739 465 00015

REGLEMENT D'EXPOSITION

Salon DF Art Project 2026
du 2 au 11 octobre 2026
Serre de l'Orangerie - Parc Citroën,
16 rue de la Montagne de la fage, 75015 Paris



Le Concept de Déstructuralisme Figuratif :

Le Déstructuralisme figuratif, dans son acception générale, se définit par une remise en cause de la figure et des conventions établies. Il vise à déconstruire les formes, les normes et les codes traditionnels, en privilégiant l'exploration de la subjectivité et de l'expérience individuelle. Ce courant artistique met en avant l'abstraction, la fragmentation et la déconstruction de la réalité visuelle. Le Déstructuralisme figuratif associe ces principes à des représentations figuratives reconnaissables. Il propose une approche expressive et novatrice de la figuration en s'éloignant de la logique systémique du Structuralisme, afin de repenser la représentation de l'homme, non plus uniquement comme élément d'un système social, mais comme individu singulier inscrit dans des dynamiques collectives.

FRAIS DE PARTICIPATION :

Ces droits concernent les **artistes sélectionnés** pour participer à l'exposition. Ils **s'élèvent à 250€ par artiste + frais d'adhésion 35€ /an, soit 285€**. Ils englobent les frais inhérents à frais liés à l'organisation, la communication, la promotion de l'événement et tous autres frais relatifs à l'exposition.

Nous communiquerons les résultats de la sélection par e-mail. À compter de cette date, chaque artiste disposera de deux semaines pour confirmer sa participation en réglant les frais de participation. En cas de non-paiement, la participation sera considérée comme annulée.

Étranger : Tout règlement en provenance d'un pays étranger doit être effectué en euros. Pour les pays hors zone SEPA, **ajoutez 20€** pour les frais bancaires.

MODE DE RÈGLEMENT

Les droits de participation sont à régler uniquement via HelloAsso, en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.helloasso.com/associations/association-df/evenements/expo-1-df-artproject>

Important :

Attention deux liens, Le paiement adhésion et participation à l'événement sont dissociés.
Merci d'indiquer votre nom d'artiste dans l'intitulé du règlement afin de faciliter l'identification de votre paiement.

INSCRIPTION

Votre dossier de candidature doit être envoyé au plus tard **le 30 avril 2026**.

Deux modalités d'inscription sont possibles.

Nous avons amélioré notre formulaire en ligne : il est fortement recommandé de l'utiliser pour déposer votre dossier.
Si vous avez déjà un compte, vous pouvez vous reconnecter et créer une nouvelle inscription depuis votre espace personnel.

1) Formulaire en ligne (recommandé) : <https://artim.df-artproject.com/>

Un compte est nécessaire pour déposer votre candidature, avant de commencer, préparez :

- Les Images des œuvres proposées à la sélection : format JPEG en 300 dpi, bonne qualité
- Présentation courte de votre démarche artistique : 5 lignes (environ 400 signes), à fournir au format Word ou pdf.

Ensuite :

1. Rendez-vous sur : <https://artim.df-artproject.com/>
2. Cliquez sur « Remplir le formulaire » ou « Votre profil »
3. Cliquez sur « Nouveau dossier »
4. Remplissez le formulaire d'inscription et validez l'envoi du dossier

2) Par e-mail (avec transfert de fichiers si nécessaire : WeTransfer / TransferNow)

Merci de joindre les éléments suivants :

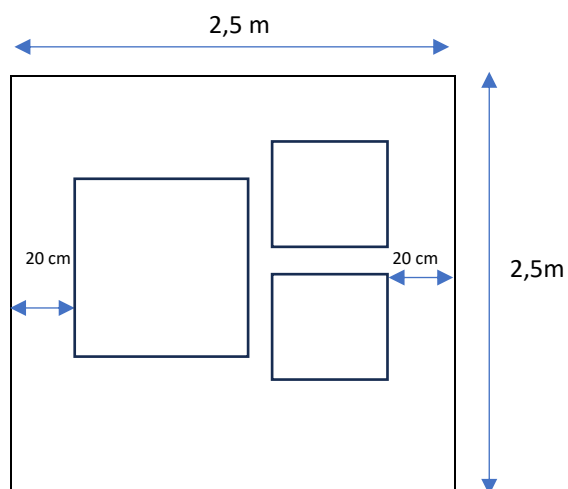
- Fiche d'inscription complétée, datée et signée.
- Images des œuvres proposées à la sélection : format JPEG en 300 dpi, bonne qualité.
- Présentation courte de votre démarche artistique : 5 lignes (environ 400 signes), à fournir au format Word.
- Envoyez l'ensemble des documents à : dfcurators@gmail.com

Important :

- Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury de sélection, qui statuera sur votre admission ainsi que sur l'emplacement qui pourra vous être attribué.
- Merci d'indiquer le titre de chaque œuvre dans le nom de chaque fichier/image afin d'en faciliter l'identification.

FORMAT DES ŒUVRES

Chaque artiste disposera d'un panneau d'une largeur de 2,5 m.
Vous pouvez proposer plusieurs œuvres en fonction de la largeur du panneau.



Sculpteur : 2 – 4 Sculptures (suivant les dimensions)

Petits Formats

Pour les petits formats, un mur spécifique est mis à disposition. Chaque artiste peut, s'il le souhaite, soumettre **2 œuvres de petits formats**.

Peinture / Dessin / Collage / Photographie / Technique mixte : La dimension maximale est de **30 cm (cadre inclus)**, avec un prix de vente fixé à **200€**

Sculpture murale / Bas-relief : La dimension maximale est de 30 cm (cadre inclus), avec un prix de vente fixé à **350€**

PRESENTATION DES ŒUVRES

Important

Veillez noter que l'exposition aura lieu à l'intérieur de la serre. En octobre, la température peut être fraîche, mais elle peut aussi monter rapidement lorsque le soleil est présent. Nous vous demandons donc de protéger soigneusement vos œuvres (notamment avec un vernis adapté).

L'association ne pourra pas être tenue responsable des dommages éventuels.

Le titre, la dimension, la technique, l'année et le nom de l'artiste doivent être précisés sur une étiquette, collés ou accrochés sur le dos des œuvres.

1. Peinture :

Encadrement facultatif ou encadrement simple ou caisse Américain avec système d'accrochage adapté et efficace.

2. Œuvre sur papier / Gravure et estampe :

Encadrement simple de préférence sous verre plexiglas avec système d'accrochage adapté et efficace.

3. Photographie / Art Digital :

Impression sur papier : Encadrement simple de préférence sous verre Plexiglas.

Impression sur Dibond, Aluminium, Plexiglass : pour éviter le risque d'endommagement sur les quatre côtés d'œuvres, encadrement est fortement conseillé avec une caisse américaine avec un système d'accrochage adapté et efficace.

4. Sculpture :

Les socles ignifugés ou en bois M1 en blanc ou noir ainsi que les vitrines doivent être fournis par l'artiste. Toutes les œuvres doivent obligatoirement être solidement fixées sur leur socle **(avec de la patafix)**.

Les œuvres pourront être dissociées lors de l'installation.

Toute œuvre sculpturale de plus de 50 kg doit être déposée sur une palette afin de pouvoir être déplacée facilement.

DÉPÔT DES ŒUVRES

Les frais d'expédition aller-retour et l'assurance sont à la charge de l'artiste.

1. Déposer directement à Serre de l'Orangerie – Parc André Citroën :

Peinture / Œuvre sur papier / Art Digital / Gravure et estampe / Photographie : **Mercredi 30 septembre 2026, de 8h à 12h**
Sculpture : **Judi 1 octobre 2026, de 8h à 12h**

La Serre de l'Orangerie

Parc André Citroën

Accès : 16 rue de la Montagne de la Fage, 75015 Paris

Métro ligne 8 : Lourmel

Rer C : Pont de Garigliano

2. Par transporteur

Nous ne disposons plus d'espace de stockage. Les artistes peuvent donc faire appel au transporteur de leur choix, à condition d'organiser eux-mêmes l'acheminement et de respecter les créneaux suivants :

- Livraison directement au Parc André Citroën le 30 septembre, entre 8h et 12h ;
- Retrait le dimanche 11 octobre, entre 16h et 19h.

Merci de nous prévenir à l'avance en nous communiquant : le nom du transporteur, l'horaire estimé de passage, ses coordonnées et bien indiquer votre nom et prénom, et de mentionner DF Art Project sur le colis.
Pour le retour, nous pouvons vous aider à remballer vos colis.

Important !

L'accès à la serre pour les véhicules (traiteurs, camionnettes de livraison, et autres matériels divers) se fait uniquement par la rampe située le long de l'entrée de la serre, entrée du parc par le 16, rue de la montagne de Fage (voir photos ci-dessous)

Map : <https://maps.app.goo.gl/P6fRXxf7adK2cJ9y6>

INSTALLATION ET DÉSINSTALLATION LES ŒUVRES

La scénographie sera réalisée par l'équipe de l'association DF et ne pourra pas être modifiée. L'installation et la désinstallation des œuvres seront prises en charge par l'équipe de l'association DF, mais tous les artistes disponibles pour nous prêter main-forte seront les bienvenus. Un planning sera diffusé ultérieurement, et une remise sera effectuée à l'issue de l'événement.

VERNISSAGE

Vernissage ouvert au public le **Samedi 3 oct 2026, de 18h à 21h**

EMBALLAGE

L'emballage de chaque œuvre doit être simple et solide. Il sera réutilisé pour le renvoi des œuvres s'il n'est pas détérioré. Consultez la vidéo à titre de référence : <https://www.youtube.com/watch?v=7cJb6jsq78I>

Pour éviter tout problème lors de l'envoi de vos œuvres d'art par La Poste, veuillez noter qu'il est préférable de ne pas utiliser des boîtes en bois ou des matériaux en bois, car ils ne seront pas acceptés par le service postal. Si vous envoyez par Colissimo ou Chronopost, veuillez également vérifier les dimensions acceptées.

VENTE

Les œuvres présentées sont libres à la vente. Aucun prix ne sera affiché sur l'œuvre exposée, mais la liste des prix sera disponible à l'accueil de l'exposition. L'association fera en sorte de faciliter les prises de contact et la transaction avec l'éventuel acheteur.

En cas de vente :

Païement par chèque - Le chèque sera émis au nom de l'artiste. L'association DF ne prend aucune commission.

Païement par carte - L'Association DF utilise lecteur de carte SumUp pour faciliter la transaction par carte bancaire. Dans ce cas précis, l'association DF prélèvera une commission symbolique de 5% sur vente. Le frais de transaction de Sumup sera à la charge d'artiste.

Remboursement au plus tard une semaine après l'exposition.

Veuillez noter que tant que le paiement ne passe pas par le compte de l'Association DF, nous ne prélevons aucune commission.

L'Association ne prendra aucune commission sur les ventes réalisées et laisse toute liberté aux artistes de soutenir l'association par un don qui fera l'objet d'un reçu.

L'identification de l'artiste auprès de la maison des artistes est du ressort et de la responsabilité de chaque artiste, comme la déclaration à son Centre des Impôts en BNC pour un numéro de Siret.

L'artiste fournira la facture et le certificat d'authenticité pour l'acheteur (par email ou par la poste).

ASSURANCE

L'association fera son affaire des assurances responsabilité civile qui lui incombent. La salle d'exposition est gardée aux heures d'ouverture de l'événement. Chaque exposant devra, s'il désire, souscrire lui-même une assurance.

L'association DF décline tout responsabilité en cas de vol ou détérioration.

RETRAIT DES ŒUVRES

Retrait des œuvres sur place : **Dimanche 11 octobre de 16h – 19h**

Aucune œuvre exposée ne pourra être retirée avant la fin du Salon

L'équipe de l'association DF sera présente durant ce jour pour accueillir les artistes.

Les œuvres peuvent être retirées soit par l'artiste soit par un intermédiaire sur présentation de bon de dépôt / retrait ou d'un bon d'enlèvement du transporteur désigné par l'artiste.

Aucune œuvre ne pourra être stockée sur le lieu d'exposition après cette date.

Retour des œuvres par transporteur :

- Les frais du transporteur sont à la charge de l'artiste.
- L'équipe de l'association DF remballage les œuvres.

ANNULATION D'EXPOSITION

En cas de force majeure, entraînant l'annulation du Salon, Association DF se réserve le droit de prélever 35% sur le forfait d'exposition, afin de couvrir les frais déjà engagés.

PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la loi « informatique et libertés », l'artiste peut exercer un droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'association DF aux coordonnées indiquées ci-dessus.

DROITS DE REPRODUCTION

L'artiste consent à faire paraître dans le catalogue et les supports de communication du Salon 2026, les données fournies ainsi que la reproduction et/ou la diffusion des œuvres sélectionnées par le jury de l'Association DF. L'artiste renonce à demander des droits d'auteur et autorise que l'association DF conserve les données fournies pour ses archives et toute autre communication ultérieure au Salon 2026.



Présidente de l'Association DF
Ronnie Jiang

Artiste Exposant

DATES À RETENIR

1. Exposition du **2 au 11 octobre 2026**
 2. Horaire d'Ouverture : **11h à 19h**
 3. Date limite d'inscription : **jeudi, 30 avril 2026 inclus.**
 4. Dépôt des œuvres :
- A. Déposer directement à Serre de l'Orangerie – Parc André Citroën :**
- Peinture / Œuvre sur papier / Art Digital / Gravure et estampe / Photographie : Mercredi 30 septembre 2026, de 8h à 12h
 - Sculpture : Jeudi 1 octobre 2026, de 8h à 12h

La Serre de l'Orangerie

Parc André Citroën

Accès : 16 rue de la Montagne de la Fage, 75015 Paris

Métro ligne 8 : Lourmel

Rer C : Pont de Garigliano

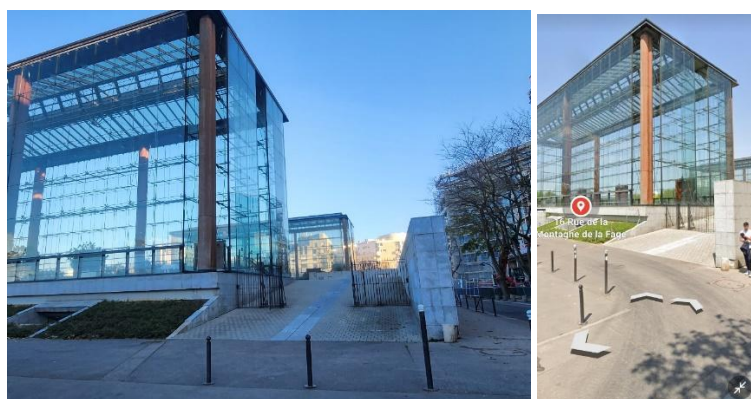
B. Par transporteur

Nous ne disposons plus d'espace de stockage. Les artistes peuvent donc faire appel au transporteur de leur choix, à condition d'organiser eux-mêmes l'acheminement et de respecter les créneaux suivants :

- **Livraison directement au Parc André Citroën le 30 septembre, entre 8h et 12h ;**
- **Retrait le dimanche 11 octobre, entre 16h et 19h.**

Merci de nous prévenir à l'avance en nous communiquant : le nom du transporteur, l'horaire estimé de passage, ses coordonnées et bien indiquer votre nom et prénom, et de mentionner DF Art Project sur le colis.
Pour le retour, nous pouvons vous aider à remballer vos colis.

Map : <https://maps.app.goo.gl/P6fRXxf7adK2cJ9y6>



5. Vernissage : **Samedi 3 oct 2026, de 18h à 21h**
6. Retrait : **Dimanche 11 octobre de 16h – 19h**



FICHE D'INSCRIPTION

Salon DF Art Project 2026
du 2 au 11 octobre 2026
Serre de l'Orangerie - Parc Citroën,
16 rue de la Montagne de la fage, 75015 Paris

| | | | |
|--|----|--|----|
| Nom : | | Prénom : | |
| Nom d'artiste (Nom, prénom ou pseudonyme pour le catalogue) : | | | |
| Adresse : | | | |
| Ville : | | Code Postal : | |
| Téléphone : | | Portable : | |
| Courriel : | | Web : | |
| No. SIRET (Si applicable) | N° | No d'ordre MDA (si applicable) | N° |
| Réseau social | | | |

- Nous communiquons très fréquemment par mail. Veuillez vérifier régulièrement votre boîte de réception.
- Remplissez une adresse valide pour vous assurer que les cartons d'invitation arrivent correctement.
- Si vous avez un compte Instagram, merci de le préciser dans la section "Réseaux sociaux" afin de faciliter la recherche par notre équipe de communication.

Œuvres proposés pour la sélection

Si l'œuvre est encadrée, veuillez indiquer les dimensions du cadre

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 1 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |
| Prix de vente : | |

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 2 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |
| Prix de vente : | |

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 3 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |
| Prix de vente : | |

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 4 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |
| Prix de vente : | |

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 5 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |
| Prix de vente : | |

Petit format

Dimensions maximales :
30 cm (cadre inclus pour les œuvres encadrées).

Prix de vente fixes :

- 200 €
Pour : Peintures, art digital, photographies, techniques mixtes.
- 350 €
Pour : Sculptures murales.

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 1 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |

| | |
|----------------------|---------|
| Titre 2 : | |
| Technique : | |
| Dimensions : | Année : |
| Dimension de cadre : | |